

# Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : [mairie.stjacques\\_da@numericable.com](mailto:mairie.stjacques_da@numericable.com)

Site Internet : [www.saintjacquesdesarrets.fr](http://www.saintjacquesdesarrets.fr)

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2014**

Secrétaire : Benoit AYNES

Absente excusée : Fabienne RAMAGE

Le Compte rendu de la réunion du 24 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité des présents

### **BUDGET 2014**

#### **1. Approbation du compte administratif 2013**

(sous la présidence de Monsieur Roland SANGOUARD)

Le compte administratif 2013 dressé par le Maire fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de + 101 672.57
- un excédent d'investissement de + 89 032.06

Soit un résultat global de clôture de + **190 704.63**

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

#### **2. Approbation du compte de gestion 2013 dressé par le receveur municipal**

Le compte de gestion dressé par la Trésorerie est compatible avec les résultats du compte administratif dressé par la commune. Il est adopté à l'unanimité

#### **3. Vote du budget primitif 2014**

Le budget proposé par le Maire s'élève et s'équilibre à

- 250 651 € en section de fonctionnement
- 254 410 € en section d'investissement

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE  
DE CENVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013**

Un enfant de Saint Jacques des Arrêts est scolarisé au sein de l'école primaire de Cenves pour cette année scolaire. Le montant de la participation s'élève à 1006.45 €

**QUESTIONS DIVERSES**

- aménagement du cœur de village : suite à l'avis d'appel d'offres,